

Baisse limitée des échanges

La baisse des échanges de produits laitiers français se poursuit au début de l'année 2003 : - 3 % en cumul de janvier à avril 2003 par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant, ce recul est moins marqué que celui observé en 2002 (- 5,6 %) en raison de la croissance soutenue des exportations destinées aux pays de l'Union européenne (UE).

La situation du marché des produits laitiers reste difficile en ce début d'année 2003 pour de nombreux produits, en raison d'une conjoncture internationale défavorable et de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, rendant les exportations françaises moins compétitives sur le marché des pays tiers (hors UE). L'appréciation de l'euro pèse sur les exportations de beurre, de poudre grasse et des produits dérivés de l'industrie laitière (poudre de lactosérum et caséines/caséinates). Affectées par une demande extérieure en net recul, les ventes à l'étranger de laits liquides et de poudre grasse

diminuent fortement au cours des quatre premiers mois de l'année 2003, fléchissement qui s'était amorcé au cours de l'année 2002. En revanche, les exportations de yaourts et de crème restent dynamiques ainsi que celles de poudre de lait écrémé. Enfin, les exportations de fromages progressent nettement, stimulées par une forte demande de nos partenaires européens.

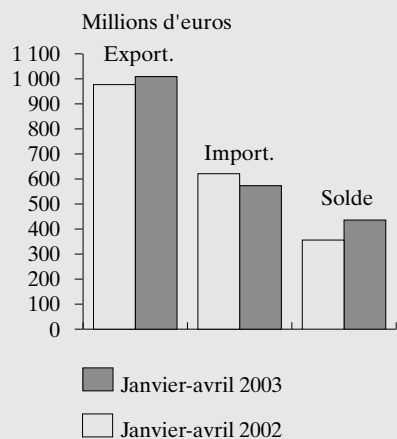
A 734 millions d'euros en cumul de janvier à avril 2003, l'excédent commercial des produits laitiers s'accroît de 1,8 % par rapport à la même période de l'année précédente, en raison d'une baisse des importations (- 5,7 %) plus importante que celle des exportations (- 1,8 %). Le dynamisme des exportations destinées à nos voisins européens explique l'orientation favorable de l'excédent commercial français. En effet, celui réalisé avec les pays de l'UE s'accroît de plus de 22 %, à 436 millions d'euros, alors qu'il chute de plus de 18 % avec les pays tiers, à 298 millions d'euros, en raison du fort recul des exportations.

s'accroissent de 2,9 %. Une demande extérieure atone conjuguée à la baisse constante et structurelle de la consommation intérieure expliquent le recul de 6,1 % de la production nationale de beurre (y compris beurre anhydre de crème), en cumul de janvier à avril 2003.

Face à une demande extérieure en net repli, les exportations de poudre grasse (vrac) reculent de 5 %, celles destinées aux pays tiers sont en baisse de 10,6 %. Les prix se situent à des niveaux très faibles, à 236 €/100 kg fin juin 2003. Face à ce marché déprimé, la Commission européenne a décidé d'augmenter le taux de restitution à l'exportation, le portant de 93 à 102,4 €/100 kg le 29 mai 2003, sans relance significative jusqu'à présent. Au total, l'excédent commercial, à 62 millions d'euros de janvier à avril 2003, chute de 7,2 % par rapport à la même période de l'an passé.

Les exportations de produits dérivés de l'industrie laitière (poudre de lactosérum et caséines/caséinates) sont

Hausse des ventes et baisse des achats auprès de nos partenaires européens

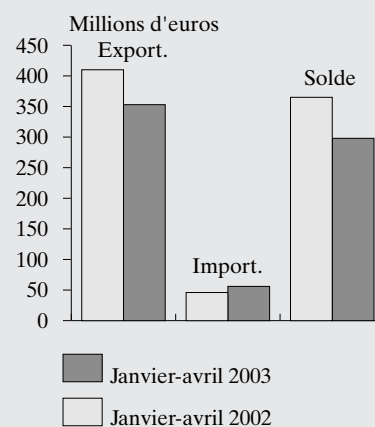


Source : Douanes

L'appréciation de l'euro pèse sur les exportations nationales de beurre, de poudre grasse et des produits dérivés de l'industrie laitière

Concernant le beurre, le marché reste toujours déprimé. Les stocks publics de l'UE sont au plus haut (plus de 219 000 tonnes fin juin 2003), les prix se situant toujours en-dessous du prix d'achat d'intervention, à 2 95,5 €/100 kg. Après une croissance de 5 % en 2002, les exportations de beurre sont orientées à la baisse (- 1,1 %) en cumul de janvier à avril 2003 par rapport à la même période de l'année précédente. Celles destinées aux pays tiers chutent de plus de 7 % alors que les ventes destinées à nos partenaires européens

Baisse des exportations et de l'excédent commercial à destination des pays tiers



Source : Douanes

de produits laitiers français

également mal orientées. Celles de poudre de lactosérum fléchissent de 12,4 %, entraînant un recul de près de 11 % de l'excédent commercial, à 55 millions d'euros. Malgré des cours historiquement bas (280 €/100 kg fin juin 2003 pour la poudre de lactosérum destinée à la consommation animale), l'appréciation de l'euro rend les produits dérivés de l'industrie laitière moins compétitifs sur le marché mondial. Face à cette faible demande, la production de poudre de lactosérum recule de 0,8 % en cumul de janvier à avril 2003, après une baisse de 5,4 % en 2002. L'excédent commercial de caséines et caséinates baisse également (-2,9 %), à 44 millions d'euros, en raison d'exportations en forte baisse (-5,6 %) malgré la reprise des fabrications (+5,3 % en cumul de janvier à avril 2003 par rapport à la même période de l'année précédente), renforcée par la hausse de l'aide à la caséine de 5,86 à 6,70 €/100 kg (+14,3 %) entrée en vigueur le 16 mai.

Après une chute de plus de 16 % en 2002, les exportations de laits liquides (y compris laits aromatisés) poursuivent leur baisse au cours des quatre premiers mois de l'année 2003 (-19 %), en raison d'un recul marqué des ventes destinées à nos principaux partenaires européens. Elles reculent de 27 % vers l'Espagne et de 25 % vers l'Italie. Face à des importations en baisse plus forte encore, l'excédent commercial s'accroît de 6 %, à 37 millions d'euros.

Le dynamisme des exportations de fromages, de yaourts et de poudre de lait écrémé soutient l'excédent commercial français de produits laitiers

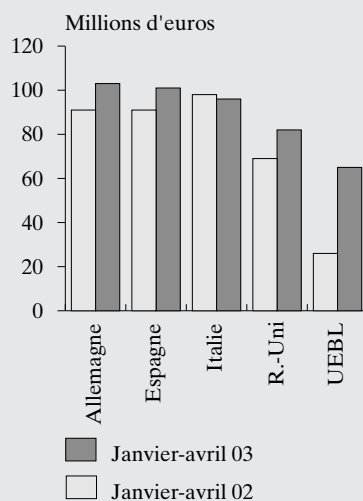
Avec près de la moitié des exportations de produits laitiers, les exporta-

tions de fromages enregistrent une forte hausse de janvier à avril 2003 (+5,9 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance soutenue des exportations concerne les principales catégories de fromages : +21 % pour les pâtes pressées cuites (Emmental, Comté...), +7,7 % pour les fromages frais et blanc, +4 % pour les pâtes molles (Camembert, Coulommiers...) et +2,1 % pour les pâtes pressées non cuites (Saint-Paulin, Edam, Cantal...). Cette évolution favorable s'explique principalement par la vigueur de la demande de nos voisins européens (+9,1 %), alors que les ventes destinées aux pays tiers chutent de plus de 5 %. Les principales hausses concernent l'Espagne (+21 %), l'UEBL (+12 %), le Royaume-Uni (+15 %) et l'Allemagne (+5,6 %), premier client de la France, avec le quart des exportations totales de fromages. Compte tenu de la chute de 5,8 % des impor-

tations, l'excédent commercial des fromages affiche une croissance de 12,8 % pour un total de 447 millions d'euros. L'excédent réalisé avec les pays de l'UE (75 % de l'excédent total des fromages) s'accroît de 21 % alors qu'il se dégrade fortement avec les pays tiers (-6,5 %), à 111 millions d'euros. Face à une consommation intérieure peu soutenue, la demande extérieure européenne constitue un débouché significatif pour une production nationale de fromages (fondus exclus) en légère progression de 0,2 % de janvier à avril 2003.

En hausse de 4,6 % de janvier à avril 2003, les fabrications de yaourts et de laits fermentés bénéficient du dynamisme de la demande tant intérieure qu'extérieure. Après une croissance de plus de 11 % en 2002, les exportations de yaourts (aromatisés, avec ou sans sucre) enregistrent une hausse de près de 13 % de janvier à avril 2003. L'excédent commercial, à 66 millions d'euros, s'accroît de plus de 18 %.

Le solde excédentaire des produits laitiers s'accroît fortement avec l'UEBL, le Royaume-Uni et l'Allemagne



Source : Douanes

Après la forte hausse observée en 2002, les exportations de poudre de lait écrémé vrac continuent leur progression : +21 % de janvier à avril 2003. Malgré la diminution des fabrications nationales (-7,7 %), les exportations sont stimulées par des prix intérieurs faibles et des bons montants de restitution à l'exportation au troisième trimestre et au début du quatrième trimestre 2002. Au 15 mai 2003, le taux s'établit à 60 €/100 kg. Elles profitent également d'une concurrence moins marquée de la Nouvelle Zélande, qui avec une production en forte baisse du fait de la sécheresse, a été moins présente sur les marchés au premier et deuxième trimestre 2003. Les ventes progressent fortement à destination des pays tiers alors qu'elles stagnent à destination de nos voisins européens.